

Code de commerce date

Par **ali63**, le **25/04/2022** à **16:30**

Bonjour, j'ai un examen de 3h en droit des sociétés, j'ai un code de commerce qui date de 2020, pensez vous que je devrais en acheter un nouveau ou celui là sera suffisant?
Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/04/2022** à **07:22**

Bonjour

De mémoire, il vous manquera au moins deux textes relativement important

- Le décret d'application de la Loi PACTE

- L'ordonnance et le décret portant création, au sein du code de commerce, d'un chapitre relatif aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation. (Code 2022)

Sans parler des ordonnances COVID.

Ainsi tout dépend du programme que vous avez eu en cours.

Par **ali63**, le **26/04/2022** à **08:56**

Merci pour la réponse.

On s'est plutôt consacré sur les caractéristiques de chaque société, c'est tout.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/04/2022** à **12:05**

Mieux vaut poser la question à votre enseignant.

Et si vous avez l'occasion de vous rendre dans une BU, essayez d'emprunter un code 2022.